



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

# Centre d'analyse stratégique

Travail - Emploi

■ Économie - Finances ■ Développement durable ■ Questions sociales

## Information presse

Le centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse :

### L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les conditions de travail

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde professionnel a été rapide et massif. Aujourd'hui, **près de deux tiers des actifs occupés et 100% des entreprises de plus de 20 salariés les utilisent dans leurs activités professionnelles**. Les répercussions sur les activités de l'entreprise ont été généralement très importantes mais l'impact sur les conditions de travail n'avait jamais fait l'objet d'une réflexion d'ensemble.

Les effets des TIC sur les conditions de travail sont nombreux et souvent positifs, mais ils peuvent également se révéler défavorables. Ce peut être le cas pour le rythme et l'intensité du travail, le contrôle de l'activité, l'autonomie des salariés, l'affaiblissement des relations interpersonnelles et/ou des collectifs de travail. La propension des TIC à brouiller les frontières spatiales et temporelles, entre travail et hors-travail, peut également poser problème tout comme leur contribution à la surcharge d'informations. La question de leurs effets sur la santé au travail reste posée.

Suite aux travaux menés conjointement par le Centre d'analyse stratégique et la Direction générale du travail pendant 18 mois, **ce rapport inédit, propose quatre axes d'action et vingt propositions destinés à l'ensemble des acteurs de l'entreprise et de l'écosystème des TIC.**

Parmi les recommandations du rapport :

- Considérer le système d'information comme un outil d'aide au travail des salariés.
- Développer des dispositifs de régulation interne des usages des TIC dans les entreprises.
- Intégrer systématiquement les utilisateurs des TIC et les DRH dans la définition et la mise en œuvre des projets.
- Renforcer l'effort des entreprises en matière de formation continue concernant les TIC.
- Mettre en place un groupe de travail interdisciplinaire et interinstitutionnel de suivi des usages professionnels des TIC.

**Rapport et note de synthèse disponibles sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)**

**Inscription/accréditation par mail ou téléphone :**

Jean-Michel Roullé

Tél : +33 (0)1 42 75 61 37

[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Jonathan Lorrillard

Tél : +33 (0)1 42 75 60 39

[jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr](mailto:jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr)



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :**

**"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" **

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.